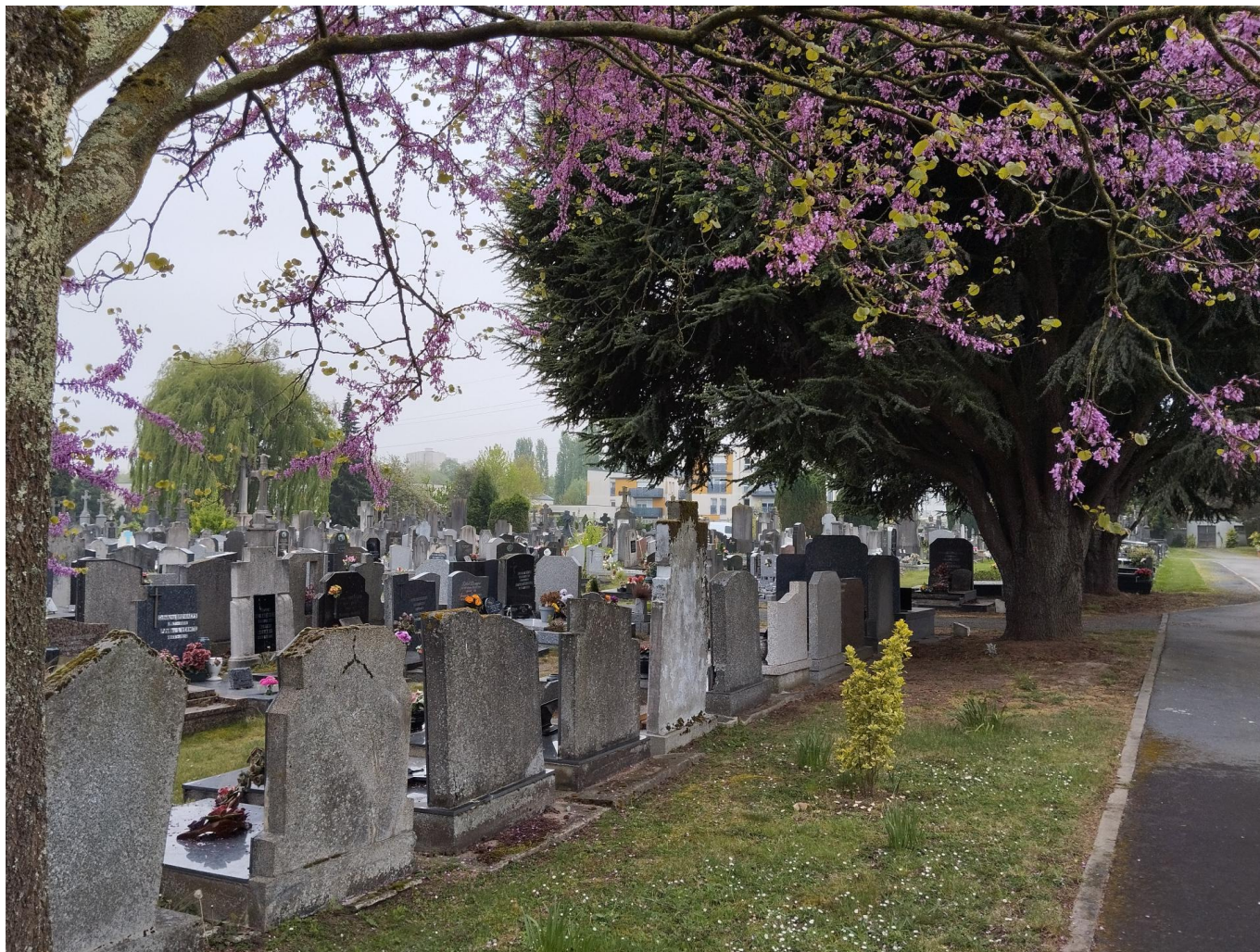




Prenez contact avec l'AMI en cas de changement de situation.



Cimetière : pensez à vérifier les informations concernant votre concession

Vous disposez d'une concession funéraire au cimetière de Mons en Barœul pour un ou plusieurs de vos proches défunts ? Pensez à vérifier si elle n'est pas échue.

Ou peut-être avez-vous hérité d'une concession, ou déménagé depuis son acquisition : êtes-vous sûr(e) que la mairie dispose bien de vos coordonnées actualisées ?

En cas de changement de situation concernant une concession funéraire, merci de bien vouloir contacter l'Accueil Monsois Interservices. Le service AMI recueille les informations utiles afin d'actualiser ses fichiers, vous renseigne sur le statut administratif de l'emplacement et vous accompagne dans vos démarches de renouvellement.

Accueil Monsois Interservice
27 avenue Robert Schuman 59370 Mons en Barœul
Par tél : 03 20 61 78 90
Par mail : ami@ville-mons-en-baroeul.fr [1]



Afficher la date de publication:

S'inscrire Leave this field blank

URL de la source (modifié le 16/10/2026 - 08:53): <https://www.monsenbaroeul.fr/actualites-0/cimetiere-pensez-verifier-les-informations-concernant-votre-concession>

Liens

[1] <mailto:ami@ville-mons-en-baroeul.fr>